

Image not found or type unknown



Contre decision du medecin conseil

Par **jds2008**, le **19/09/2008** à **19:22**

Bonjour,
Je suis en accident du travail depuis le 29 Avril 2008, du que mon travail est très physique mon médecin traitant me dit que je un lombago de catégorie L4, L5, depuis je toujours des douleurs. Le 18 Septembre je été convoque a passe une visite chez le médecin conseil, le médecin conseil ma dit que je pouvais répondre le travail début Octobre, mais moi je suis contre cette décision cars je toujours des douleurs, que dois-je faire?